

DÉCEMBRE
2025
NUMÉRO

11

Évaluation du renouvellement des générations dans le secteur agricole



Actualités

Découvrez les dernières études du Helpdesk Évaluation sur la santé des sols et la transition numérique

02-05



À l'affiche

Lisez les principales conclusions de l'étude sur l'évaluation des stratégies de renouvellement des générations des États membres

06-09



Focus

Découvrez comment Malte évalue le renouvellement des générations

10



Networking

Découvrez la base de données géographiques du projet Horizon LAMASUS

11



Financé par
l'Union européenne



Quantification des impacts de la PAC sur la santé des sols

Une nouvelle étude a développé une méthodologie permettant de comparer les effets des pratiques agricoles sur six indicateurs de santé des sols. Cette méthode a été appliquée à 13 plans stratégiques relevant de la PAC.

L'étude « [Estimation approximative du potentiel de protection des sols des plans stratégiques relevant de la PAC pour la période 2023-2027](#) » développe une méthode permettant de quantifier les impacts potentiels des plans stratégiques relevant de la PAC (ou CAP Strategic Plans en anglais - CSP) sur la santé des sols à l'aide de six indicateurs : teneur en carbone organique du sol, azote du sol, capacité de rétention d'eau, densité de compactage, lessivage de l'azote, ruissellement et érosion du sol par l'eau.

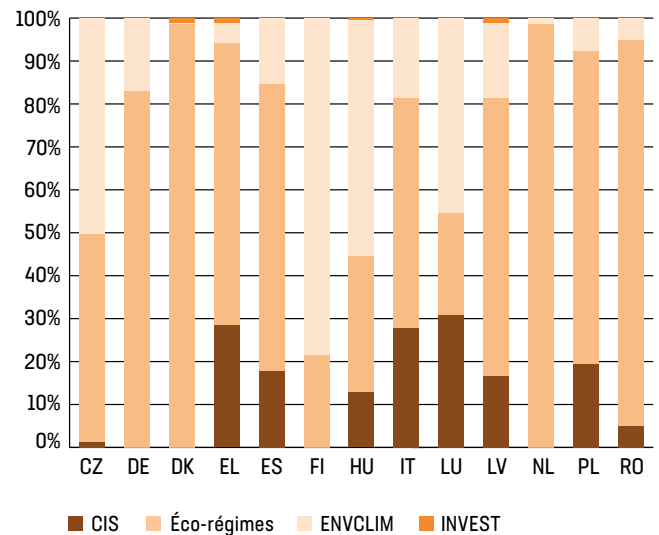
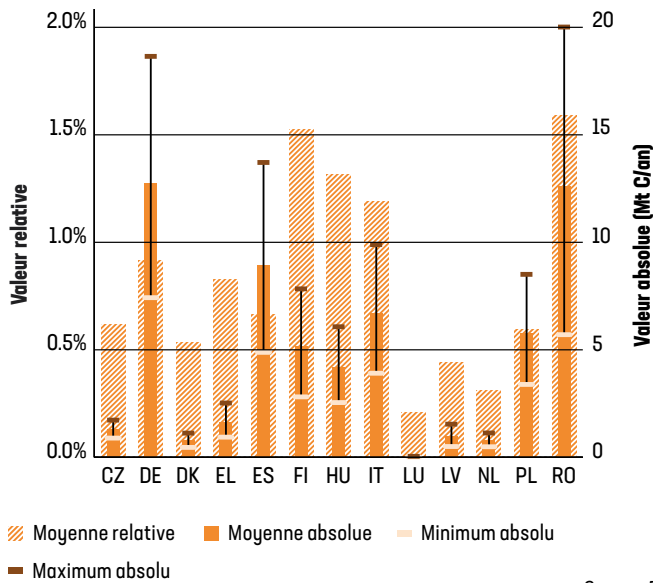
L'analyse a porté sur 13 CSP (République tchèque, Allemagne, Danemark, Grèce, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Luxembourg, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie) sélectionnés en fonction de leur ambition en matière de protection des sols et représentant la diversité des conditions pédoclimatiques de l'UE.

L'étude montre que certaines pratiques agricoles ont un potentiel important pour améliorer la santé des sols, en particulier lorsqu'elles sont mises en œuvre sur de grandes surfaces avec le soutien des CSP, comme le maintien des résidus de culture dans les champs. Par exemple, l'ensemble des interventions des CSP pourraient contribuer à augmenter la teneur en carbone organique des sols agricoles de 0,92 % par an dans les 30 premiers centimètres de la couche arable, avec des variations allant de 0,21 % au Luxembourg à 1,59 % en Roumanie. L'étude souligne également le potentiel des éco-régimes pour améliorer la santé des sols dans

la plupart des CSP étudiés et celui des aides couplées pour les cultures protéagineuses afin d'augmenter le carbone organique et l'azote des sols.



Potentiel d'augmentation du carbone organique du sol grâce aux interventions des CSP



Source: Réseau européen de la PAC soutenu par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC (2025)

La méthode s'appuie principalement sur les bases de données publiques de la Commission. Elle identifie les pratiques agro-environnementales soutenues par les CSP et estime les surfaces agricoles concernées par leur mise en œuvre. Elle contribue ainsi à évaluer les effets potentiels des pratiques agricoles soutenues par les interventions de la PAC et exigées par les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) sur les six indicateurs de santé des sols, permettant d'identifier les pratiques agricoles les plus efficaces pour la protection des sols.

L'approche développée doit être facile à utiliser, mettre à jour et reproduire par les décideurs politiques et les évaluateurs. Elle montre comment des estimations approximatives quantifiées peuvent soutenir l'évaluation de la contribution estimée de la PAC actuelle aux objectifs environnementaux et se rapportant à la santé des sols, ainsi qu'aider à la conception de la future architecture verte de la PAC. Cet exercice de quantification peut également être considéré comme une première étape vers une méthode standardisée de suivi des effets de la PAC sur la santé des sols, dans le contexte de la nouvelle loi sur la surveillance des sols.



« Les résultats restent des estimations approximatives. L'étude montre que des travaux supplémentaires sont nécessaires tant sur l'approche que sur les bases de données existantes afin de parvenir à des évaluations plus précises et plus complètes à l'avenir. »

ADRIEN DE PIERREPONT

Coauteur de l'étude, Helpdesk européen d'évaluation de la PAC

Le rapport formule des recommandations d'amélioration et souligne l'importance de maintenir et de développer davantage des bases de données scientifiques solides, telles que [la bibliothèque de données sur les pratiques agricoles du CCR](#) et [l'Observatoire des sols de l'UE \(EUSO\)](#), afin d'étayer la conception et l'évaluation des politiques par des preuves scientifiques solides.

Lisez le [rapport complet](#).



Coin lecture sur l'évaluation

- Réseau européen de la PAC (2025) - [CAP Evaluation Insights : l'agriculture biologique](#)
- Commission européenne, Centre commun de recherche (2025) - [L'état de la transition numérique dans l'agriculture de l'UE](#)
- Commission européenne (2025) - [Annuaire régional d'Eurostat](#)
- Nature (2025) - [Hystérésis et réversibilité des sécheresses agroécologiques en réponse à l'élimination du dioxyde de carbone](#)
- FAO (2025) - [La situation mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition en 2025](#)



ACTUALITÉS



Mesurer la contribution de la transition numérique à l'agriculture durable et au développement des zones rurales

Le rapport thématique « [Évaluer la contribution de la transition numérique à l'agriculture durable et au développement des zones rurales](#) » explore comment la transition numérique peut moderniser l'agriculture et les zones rurales. Il présente des moyens pratiques d'évaluer comment le soutien de la PAC favorise la transition numérique et contribue à un secteur agricole plus durable, plus productif et plus inclusif.

La transition numérique transforme le secteur agroalimentaire et les zones rurales, en offrant de nouvelles solutions pour relever les défis urgents d'aujourd'hui, tels que le changement climatique, l'épuisement des ressources et la sécurité alimentaire. En exploitant les technologies numériques, telles que les capteurs, analyses, automatisation et connectivité, les agriculteurs et les communautés rurales peuvent prendre des décisions plus éclairées, améliorer leur efficacité et s'orienter vers des pratiques plus durables.

Consciente de ce potentiel, la PAC met fortement l'accent sur la transition numérique au cours de la période de programmation actuelle et exige des États membres qu'ils élaborent des stratégies visant à renforcer la conception et la mise en œuvre de leurs interventions.

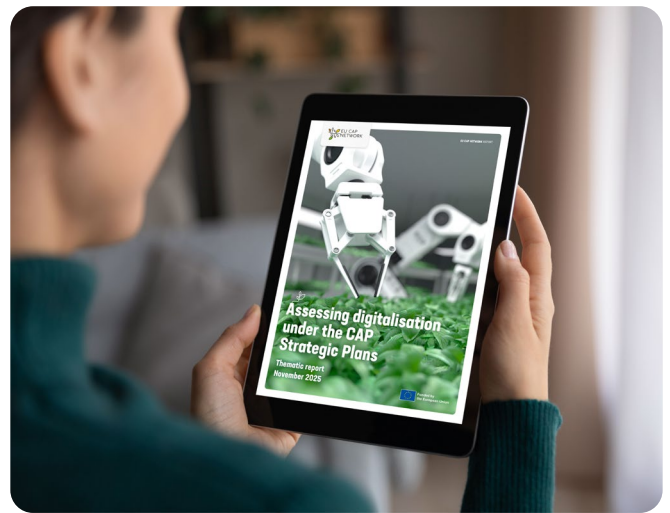
Un large éventail d'interventions prévues dans les plans stratégiques relevant de la PAC, telles que les investissements, les éco-régimes, les interventions sectorielles, LEADER et l'échange de connaissances, visent à intégrer des solutions numériques

dans le secteur agroalimentaire et les zones rurales. Cette aide de la PAC s'accompagne d'autres initiatives, telles que le [programme « Europe numérique »](#), qui met l'accent sur l'amélioration des compétences numériques, des infrastructures numériques, de la transformation numérique des entreprises et des services publics numériques, ou [la facilité pour la reprise et la résilience](#).

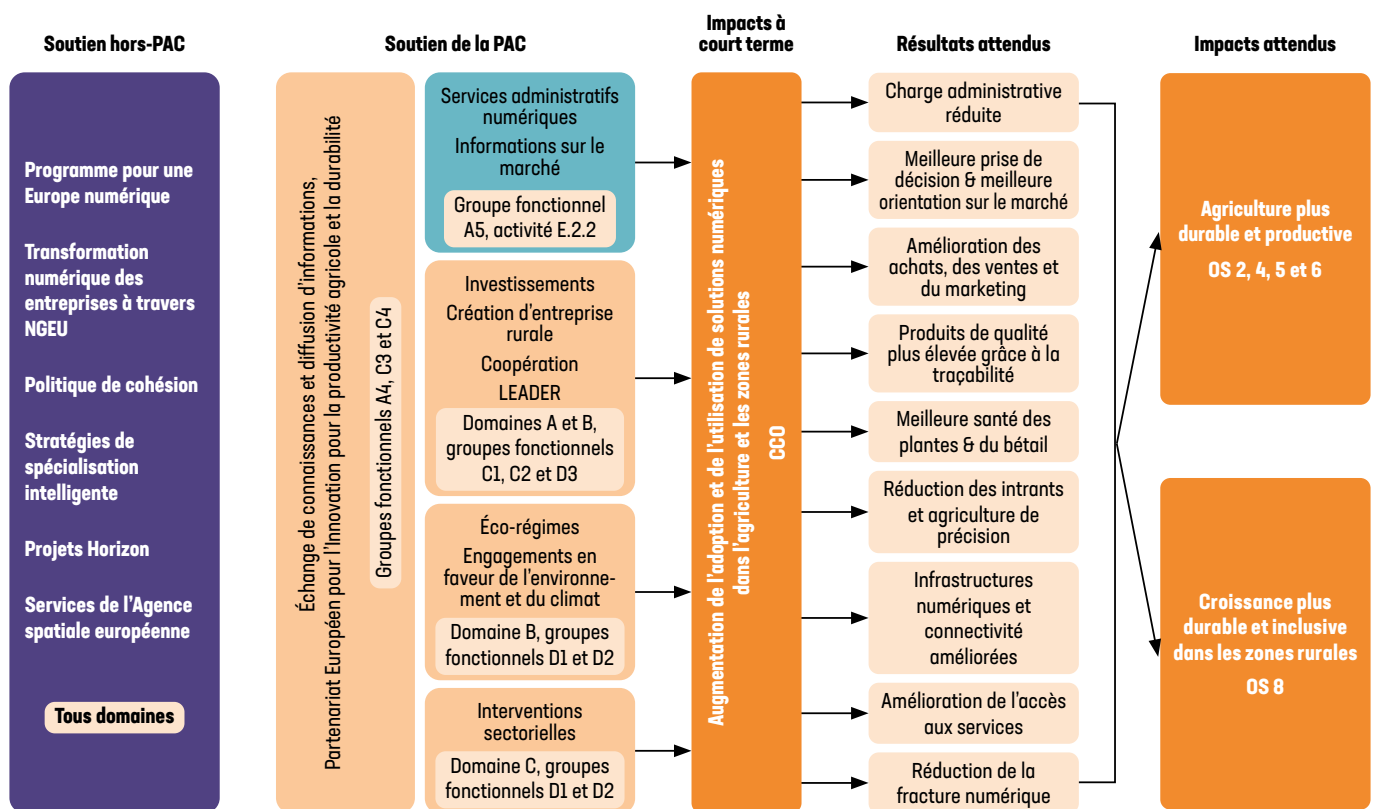


Alors que la transition numérique remodèle l'agriculture et le développement rural, son impact doit être compris et mesuré afin de garantir l'efficacité et la pérennité des politiques. Afin de favoriser une compréhension commune, le rapport thématique préparé par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC propose des solutions pratiques pour développer une logique d'intervention solide dans le cadre des plans stratégiques relevant de la PAC en identifiant mieux les interventions liées à la transition numérique.

Le rapport intitulé « Définir une logique d'intervention pour la transformation numérique dans le cadre de la PAC » présente un système de classification à trois niveaux qui retrace la progression naturelle de la transition numérique : du développement des infrastructures à l'achat d'équipements spécialisés, et enfin au déploiement d'applications avancées et à la croissance de l'économie des données. Cet outil complète d'autres informations disponibles, telles que les liens entre les interventions, les indicateurs de résultats et les variables de suivi. Il fournit une base pratique pour l'élaboration d'une logique d'intervention générique qui illustre comment le soutien de la PAC peut favoriser la transition numérique afin de moderniser le secteur agroalimentaire et les zones rurales, ainsi que la contribution ultérieure de la transition numérique soutenue par la PAC à la réalisation d'objectifs politiques spécifiques.



Logique d'intervention générique de la PAC favorisant la transition numérique et les impacts escomptés



Source : Réseau européen de la PAC soutenu par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC (2025)

Le rapport présente les considérations clés, les outils de référence et les méthodes d'évaluation de la transition numérique afin d'aider davantage les évaluateurs. Il s'agit notamment d'approches permettant de mesurer l'utilisation des solutions numériques, d'évaluer son impact sur l'agriculture à l'aide d'une analyse quantitative de la productivité durable et d'une analyse du cycle de vie (ACV), et d'étudier le rôle de la transition numérique dans le développement rural, en mettant l'accent sur la fracture numérique et l'accès aux services.

Complétées par une liste exhaustive de sources de données et des conseils pour améliorer la base de données factuelles à l'aide d'enquêtes spécifiques, ces considérations fournissent les bases

pratiques nécessaires pour recueillir des données factuelles et procéder à des évaluations approfondies de la transition numérique.

S'appuyant sur ces informations, le rapport fournit aux parties prenantes les moyens concrets de comprendre et d'évaluer comment la transition numérique soutient la modernisation et la croissance durable du secteur agroalimentaire et des zones rurales, apportant des avantages tangibles aux agriculteurs et aux communautés rurales en général.

[Le rapport est disponible en ligne sur le site web du Réseau européen de la PAC.](#)



À L'AFFICHE

Une nouvelle étude a identifié les principaux obstacles au renouvellement des générations dans l'agriculture et les stratégies mises en place par les États membres pour y remédier

L'analyse couvre l'ensemble des pays de l'UE pour la période de programmation actuelle, en combinant des méthodes quantitatives et qualitatives.

L'étude « [Évaluation des stratégies de renouvellement des générations dans les États membres de l'UE](#) » visait à identifier les principaux obstacles au renouvellement générationnel dans l'agriculture au sein de l'UE, y compris ceux qui alimentent la fracture entre les genres, et à analyser la pertinence et l'efficacité des stratégies adoptées par les États membres dans le cadre de la PAC et en dehors de celle-ci pour surmonter ces obstacles. L'analyse a également permis d'identifier les stratégies efficaces et les bonnes pratiques à reproduire dans les États membres. Elle a en outre contribué à dresser un inventaire complet des instruments politiques nationaux complétant les interventions des plans stratégiques relevant de la PAC (CSP).



L'étude a été coordonnée par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC d'octobre 2024 à juin 2025. Elle couvrait l'UE-27, en se concentrant sur la période de programmation 2023-2027 de la PAC et en s'appuyant également sur les périodes précédentes de la PAC. Une approche mixte a été adoptée, combinant des informations qualitatives et quantitatives recueillies grâce à des recherches documentaires, 160 entretiens approfondis avec des parties prenantes nationales dans tous les États membres, des Focus Groups organisés dans onze États membres faisant l'objet d'études de cas et une enquête à l'échelle de l'UE auprès de jeunes agriculteurs, bénéficiaires actuels et potentiels du soutien politique. La triangulation des sources visait à obtenir une évaluation solide de la pertinence et de l'efficacité des politiques de renouvellement générationnel adoptées dans les États membres.



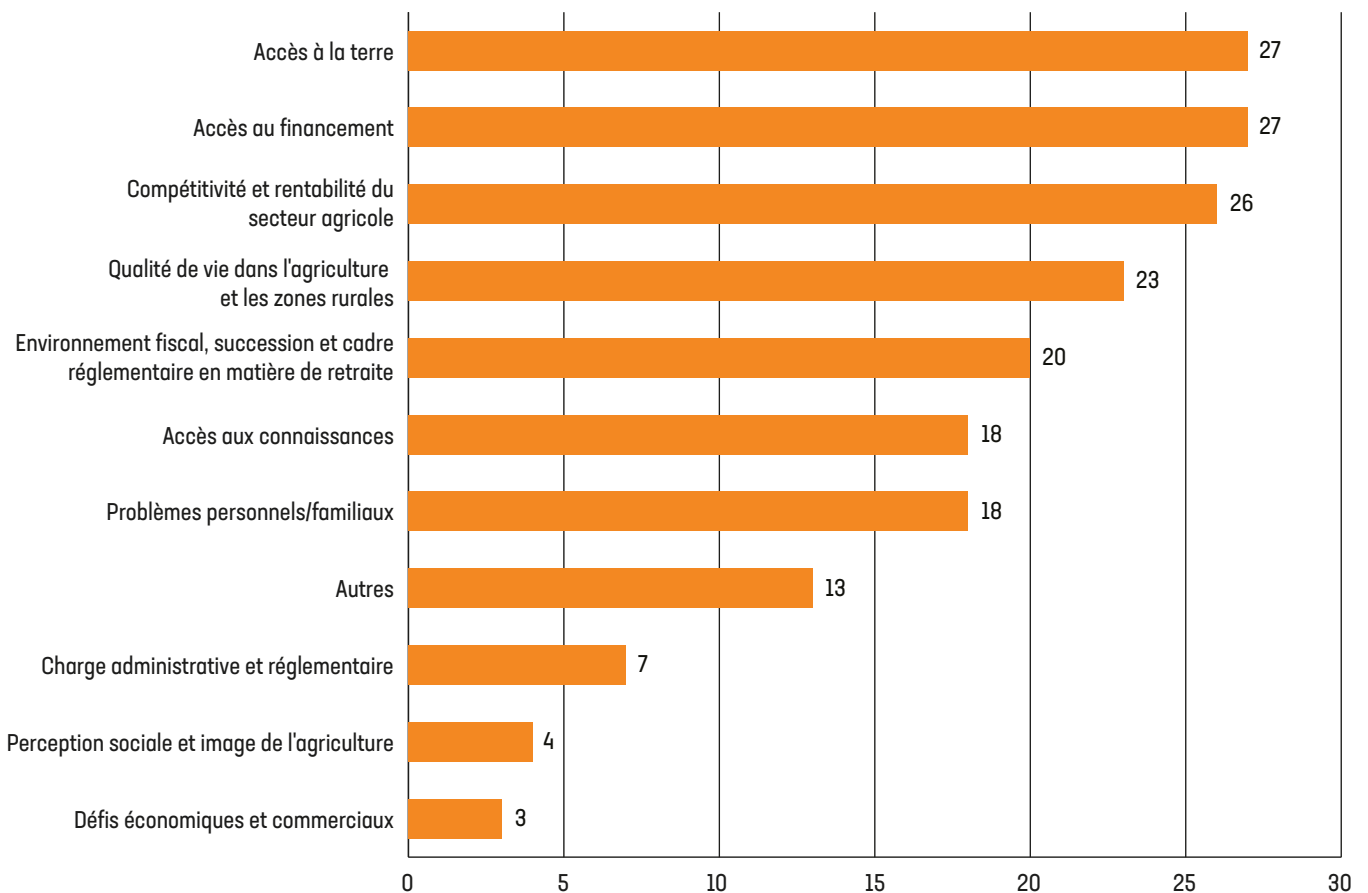
L'étude confirme que le renouvellement des générations dans l'agriculture reste un défi majeur dans toute l'UE. Selon Eurostat, les agriculteurs de moins de 40 ans ne gèrent que 12 % de l'ensemble des exploitations agricoles de l'UE, et les jeunes agricultrices seulement 3 %. Si quelques pays, comme l'Autriche, la République Tchèque et la France, affichent une amélioration relative, les États membres du sud et de l'est continuent de faire face à un grave déséquilibre démographique.

Obstacles au renouvellement des générations

Les données recueillies dans le cadre de l'étude mettent en évidence des obstacles récurrents au renouvellement générationnel dans l'ensemble des États membres. L'accès à la terre est largement considéré comme le problème le plus important. La hausse des prix fonciers, la diminution de la disponibilité des terres due à l'urbanisation ou à la spéculation et les cadres réglementaires favorisant les grandes exploitations ou les exploitations familiales désavantagent les nouveaux arrivants. Si l'héritage peut faciliter l'accès à la terre, les jeunes agriculteurs sans liens familiaux avec l'agriculture sont souvent pénalisés.



Répartition des principaux obstacles au renouvellement générationnel identifiés par les parties prenantes nationales



Source : Réseau européen de la PAC soutenu par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC (2025), élaboration à partir de recherches documentaires et d'entretiens (le nombre maximum par type d'obstacle est de 28, plusieurs choix possibles pour chaque État membre)



Les disparités entre les genres persistent, car les modes d'héritage traditionnels favorisent souvent les hommes, les femmes étant confrontées à des obstacles plus importants pour accéder à la terre, au crédit et aux postes de direction dans l'agriculture.

L'accès au financement est un autre obstacle majeur, en particulier pour les agriculteurs de première génération. Les coûts d'installation élevés, associés aux risques sectoriels perçus et à la rigidité des pratiques bancaires, se traduisent souvent par des refus de prêts ou des conditions défavorables pour les jeunes agriculteurs.

Les obstacles liés à l'environnement fiscal, aux règles d'héritage et aux systèmes de retraite peuvent également entraver les transferts d'exploitations agricoles, même s'ils ne sont pas perçus comme des contraintes sévères dans tous les États membres. L'insécurité liée à la retraite, qui incite les agriculteurs âgés à rester actifs, apparaît comme une contrainte persistante pour la succession agricole.

La rentabilité et la compétitivité du secteur agricole constituent une autre préoccupation largement répandue. La volatilité des revenus, les coûts d'exploitation élevés, les pressions du marché et les réglementations environnementales dissuadent les jeunes de considérer l'agriculture comme une carrière viable. Une autre lacune identifiée dans l'ensemble de l'UE est la négligence des

dimensions « humaines » de la succession, telles que le mentorat, la médiation et le bien-être mental, qui sont rarement soutenues malgré leur importance reconnue.

La qualité de vie dans les zones rurales est souvent perçue comme insuffisante. La médiocrité des infrastructures, l'accès limité aux services et le mauvais équilibre entre vie professionnelle et vie privée rendent la vie rurale peu attrayante.

L'accès aux connaissances et au conseil constitue un obstacle moins significatif, mais important sur le plan structurel. Si des services existent dans la plupart des États membres, ils sont souvent insuffisamment adaptés aux besoins des nouveaux arrivants. Enfin, les problèmes personnels et familiaux, notamment les conflits intergénérationnels, l'attachement émotionnel et les attentes sociales, sont également souvent mentionnés comme des obstacles au renouvellement générationnel.

Stratégies des États membres pour soutenir le renouvellement des générations

Après avoir identifié les principaux obstacles à l'attraction et à la rétention des jeunes agriculteurs dans le secteur, l'étude a également évalué les stratégies mises en place par les États membres pour inverser la tendance.

En termes de pertinence, les instruments de la PAC restent au cœur de l'ensemble des mesures politiques en faveur du renouvellement générationnel dans tous les pays de l'UE. L'aide à l'installation et le soutien au revenu des jeunes agriculteurs, complétés par le soutien à l'investissement, sont considérés comme essentiels pour réduire les obstacles financiers à l'installation et traiter les questions liées à la compétitivité, tout en contribuant à l'acquisition de connaissances et à l'adoption de pratiques durables.



L'analyse confirme que les incitations financières restent nécessaires, mais insuffisantes à elles seules. Si le financement de la PAC contribue à atténuer les contraintes financières à court terme, il ne conduit pas automatiquement à une augmentation du renouvellement générationnel dans l'agriculture.

Dans les domaines non couverts par la PAC, les instruments politiques nationaux et régionaux sont considérés comme les plus pertinents, en particulier les politiques facilitant l'accès à la terre, améliorant les services de conseil et offrant des incitations fiscales.

Des pays comme l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Irlande disposent d'un éventail particulièrement riche d'instruments nationaux, qui ciblent non seulement les obstacles structurels, mais aussi les questions liées à la formation et à la planification de la succession.

Malgré cette diversité, relativement peu d'instruments sont conçus pour soutenir spécifiquement les femmes qui prennent la relève des exploitations. Les approches ciblées sur le genre restent marginales : seuls quelques pays, dont l'Allemagne, l'Espagne, la Hongrie et Malte, ont mis en place des programmes visant à autonomiser les femmes dans l'agriculture.



En termes de complémentarité entre les instruments politiques, les résultats montrent que lorsque les politiques sont conçues pour fonctionner de concert, leur efficacité s'améliore. L'Estonie, le Portugal et la Slovaquie offrent des exemples d'approches intégrées dans leurs CSP, combinant aide financière, formation et services de conseil. Dans des pays comme l'Autriche, l'Irlande et la Hongrie, la PAC et les instruments nationaux sont largement complémentaires, même si la charge administrative limite parfois leur synergie en pratique.

L'efficacité potentielle globale des stratégies de renouvellement générationnel est modérée. Les jeunes agriculteurs apprécient les outils largement utilisés de la PAC, mais leur accessibilité est limitée par la bureaucratie, la lenteur des procédures et la rigidité des critères d'éligibilité. De nombreuses mesures nationales restent sous-utilisées en raison d'une faible sensibilisation.



« Néanmoins, de bonnes pratiques ont bien été identifiées. En Autriche, un portail de médiation met en relation les exploitations agricoles avec des repreneurs extérieurs à la famille, l'Irlande accorde des subventions plus élevées aux femmes, l'Estonie et le Luxembourg proposent des programmes de stages et l'Espagne recourt à la gestion coopérative des terres pour faciliter l'accès à la profession. »

CARLOTTA VALLI

Helpdesk européen d'évaluation de la PAC

Plus généralement, les stratégies intégrées combinant des instruments financiers, juridiques et de connaissances semblent prometteuses et pourraient être reproduites dans tous les États membres.

Les bonnes pratiques ont mis en évidence l'importance de la conception des politiques et le fait que les instruments sont plus efficaces lorsqu'ils sont simples, bien communiqués et adaptés aux besoins réels des agriculteurs.

Lisez le [rapport complet](#).





FOCUS

Programme maltais en faveur des jeunes agriculteurs : bilan et perspectives

Une évaluation thématique de l'aide à l'installation accordée aux jeunes agriculteurs dans le cadre du programme de développement rural a mis en évidence une grande fragmentation du paysage agricole et recommandé une réforme des politiques foncières pour soutenir le renouvellement générationnel. Publiée en 2021, cette évaluation est actuellement en cours d'actualisation.

Le secteur agricole maltais est compact mais vital, car il assure la résilience alimentaire, préserve les espaces ruraux et garantit des moyens de subsistance. Son avenir dépend du rythme du renouvellement générationnel. Une [évaluation de la mesure 6.1](#) (aide à l'installation pour les jeunes agriculteurs) du Programme de Développement Rural (PDR) révèle les défis sous-jacents auxquels sont confrontés les jeunes agriculteurs. L'étude a analysé des données administratives, et les résultats d'une enquête auprès des bénéficiaires (avec un taux de réponse de 95 %), des entretiens avec les parties prenantes et de Focus Groups (bénéficiaires et non-bénéficiaires).



En 2016, les jeunes agriculteurs géraient 7 % des exploitations agricoles, correspondant à 8 % de la superficie agricole utilisée. 76 % de ces exploitations avaient une superficie inférieure à 2 ha.

En 2020, la mesure avait été pleinement absorbée, mobilisant des investissements supérieurs à sa valeur. Le nombre de jeunes agriculteurs gérant des exploitations était passé à 10 %.

Bien que 71% des bénéficiaires aient affirmé qu'ils n'auraient pas réalisé leurs projets sans la mesure 6.1, les jeunes agriculteurs font face à plusieurs contraintes : la terre est rare, disséminée et très coûteuse. Les faibles volumes et les chaînes d'approvisionnement limitent le pouvoir de négociation ; enfin, l'éligibilité basée sur un standard de production et le plafond forfaitaire de 70 000 euros ont été jugés trop restrictifs.

L'évaluation a formulé plusieurs recommandations au niveau national et pour la mise en œuvre du PDR. Notamment, la recommandation visant à prolonger la mesure 6.1 du PDR a été adoptée, avec une allocation budgétaire supplémentaire de près de 2 millions d'euros, en plus du financement initial de 4,3 millions d'euros. La mesure a également été adoptée dans le CSP avec un plafond de financement plus élevé. Afin d'encourager les installations, le CSP explore également la possibilité d'un instrument financier permettant aux jeunes agriculteurs d'acheter des terres agricoles. Au niveau national, les recommandations préconisaient le renforcement des services de formation et de conseil et la réforme des politiques foncières afin d'encourager le renouvellement des générations.

Sur une note positive, le gouvernement a récemment lancé une réglementation sur la protection des terres agricoles (L.N. 150 de 2025) afin de les préserver et de garantir leur usage adéquat à des fins agricoles.

L'évaluation thématique de l'aide à l'installation destinées aux jeunes agriculteurs est actuellement mise à jour afin de recueillir des données plus récentes et d'étendre la mesure. Elle devrait être achevée début 2026. La même approche méthodologique, qui a fait ses preuves, sera utilisée, mais étendue à des thèmes qui ont émergé dans le cadre de l'étude intitulée « [Évaluation des stratégies de renouvellement des générations dans les États membres de l'UE](#) ». En outre, l'équipe envisage d'organiser un Focus Group supplémentaire avec des parties prenantes non agricoles (telles que des universitaires et des décideurs politiques) afin de recueillir leur point de vue sur la conception des politiques et les défis liés à leur mise en œuvre. La nouvelle évaluation sera prise en compte dans l'évaluation ex post.



NETWORKING

Une nouvelle base de données sur l'utilisation des terres pour soutenir les évaluations de la PAC fondées sur des données probantes

Le projet Horizon LAMASUS a mis au point une boîte à outils libre d'accès qui aide à mesurer l'impact de l'intensité agricole sur la biodiversité et le climat.

L'analyse de l'utilisation des terres est essentielle pour atteindre les objectifs climatiques de l'UE, car le secteur foncier offre un potentiel de séquestration du carbone supérieur à tous les autres secteurs. Cependant, les terres sont soumises à une pression croissante pour servir des objectifs multiples, allant de l'agriculture et de la conservation de la biodiversité au logement et aux infrastructures. C'est là qu'intervient [LAMASUS \(Land Management for Sustainability – gestion foncière pour la durabilité\)](#). Ce projet de recherche Horizon Europe réunit 17 partenaires de huit pays européens afin de développer des données et des instruments politiques qui soutiennent les décisions fondées sur des preuves en matière d'utilisation et de gestion des terres.

L'un de ces outils est [la base de données géographiques sur l'utilisation des terres \(LUM\)](#), qui montre comment les terres européennes sont utilisées et comment leur gestion a évolué au fil du temps. Grâce à [l'explorateur de données LUM](#), les utilisateurs peuvent facilement consulter et télécharger un large éventail d'informations.

La base de données géographiques intègre plusieurs ensembles de données clés, notamment la série chronologique annuelle de Corine Land Cover, générée par l'équipe du projet pour la période 2000-2018, sur la base des couches semestrielles de l'Agence européenne pour l'environnement. Les ensembles de données sont complétés par des indicateurs de changement provenant d'[OpenGeoHub](#).

La base de données géographiques LUM contient également des strates pour les années 2000, 2010 et 2018, couvrant les zones forestières, agricoles, herbagères et urbaines, agrégées de 100 mètres à 1 kilomètre et aux niveaux NUTS2 afin de s'aligner sur les statistiques de la FAO et d'Eurostat. En outre, elle fournit des estimations de la superficie des changements d'utilisation des terres entre 2000 et 2018, avec des incertitudes dérivées d'échantillons Geo-Wiki et de la validation par satellite.



« Cette base de données géographiques, combinée à des facteurs économiques et environnementaux, aide les décideurs politiques à identifier les zones où la réduction de l'intensité agricole maximise les avantages en termes de biodiversité et de climat à un coût minimal. Elle soutient également

l'évaluation de la PAC en fournissant des données harmonisées sur l'utilisation et la gestion des terres dans tous les États membres, et sa résolution descend à 100m. Cela permet une définition commune de l'intensité agricole à l'échelle de l'UE, améliore la comparabilité des résultats et offre une base de référence précieuse pour les pays disposant de jeux de données moins avancés afin de réaliser des évaluations solides de la PAC et fondées sur des preuves. »

LINDA SEE


Chercheuse senior à l'IIASA

À l'avenir, LAMASUS vise à renforcer la collaboration à tous les niveaux de gouvernance, des institutions européennes aux communautés locales, afin de concevoir conjointement des politiques efficaces et fondées sur la science pour l'agriculture, la sylviculture et le climat. En reliant les connaissances et la pratique, le projet ouvre la voie à une gestion plus intelligente des terres et à une Europe plus durable et neutre sur le plan climatique.



Calendrier des événements

Vous trouverez ci-dessous une sélection des derniers événements à venir qui peuvent aider les parties prenantes à l'évaluation à améliorer la qualité et l'efficacité des évaluations de la PAC dans toute l'UE.


-  15-17 décembre 2025 - Bruxelles, Belgique - [Journées agroalimentaires de l'UE](#)
-  12-13 février 2026 - Trente, Italie - [14ème congrès annuel de l'IAERE](#) - IAERE, Association italienne des économistes de l'environnement et des ressources
-  16-17 mars 2026 - Chypre - [Good Practice Workshop : Évaluation de l'architecture verte des plans stratégiques relevant de la PAC](#)
-  28-30 avril 2026 - [Élevage biologique : un modèle pour l'avenir de l'élevage ?](#) - Alliance pour l'élevage biologique de l'IFOAM
-  19-21 mai 2026 - Sheffield, Royaume-Uni - [Comblant le fossé : de l'évaluation à l'action](#) - UK Evaluation Society
-  8-12 Juin 2026 - Laxenburg, Autriche - [LAMASUS / BrightSpace Summer School](#), LAMASUS

Réseau européen de la PAC avec le soutien du : Helpdesk européen d'évaluation de la PAC

 Avenue des Arts 46
1000 Bruxelles, Belgique

 evaluation@eucapnetwork.eu

 [Site web](#)

 +32 2 808 10 24

Équipe éditoriale de la newsletter : Margherita Sforza, Filip Stefanic, Hannes Wimmer

Contributeurs : Costas Apostopoulos, Maria Cini, Adrien de Pierrepont, Linda See, Carlotta Valli, Stephanie Vella.

Le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC travaille sous la supervision de l'unité A.3 (Performance des politiques) de la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne. Le contenu de cette newsletter ne reflète pas nécessairement les opinions officielles de la Commission.